



CNRS-INSERM

INRIA-IRD-INED

Participation du CNRS à l'Initiative d'Excellence (IDEX) Paris-Saclay

Le CNRS est membre fondateur de la Fondation de Coopération Scientifique (FCS) Campus Paris-Saclay qui porte l'Initiative d'Excellence Paris-Saclay (IPS), au côté de 22 autres établissements impliqués dans l'IDEX. Le CNRS affecte sur ce site près de 15% de l'ensemble des ressources qu'il alloue à ses unités et structures sur la France entière. Paris-Saclay est ainsi le premier site CNRS français avec 130 structures mixtes. La convention attributive a été signée le 30 avril 2012 par la FCS, l'ANR et l'Etat pour une dotation non consommable de 950 M€, seuls les intérêts seront versés, soit 129 M€ sur 4 ans, c'est à dire 32,35 M€ en année pleine. A ces 129 M€ s'ajoutent 15 M€ versés avant le 1er mars 2012, soit au total 144,73 M€. L'IDEX sera amené à évoluer dès 2014 avec la création de l'Université Paris-Saclay.

Six grands domaines de recherche dans **le périmètre d'excellence** (péridex) -nouvel outil préservatif de l'excellence-.

Les 11 Laboratoires d'Excellence (LABEX) sont des programmes autonomes de l'IDEX, ils seront financés par les intérêts de la dotation (mais pas seulement). Leur projet scientifique, leur budget, et leur processus d'évaluation sont définis par la FCS qui assure le rôle d'établissement porteur et gestionnaire

- Mathématiques : LABEX, la fondation de mathématique LMH Mathématique Hadamard,
- Physique : LABEX NanoSaclay, PALM, P2IO
- Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication : DIGISCOME
- Sciences de l'Ingénieur : LASIPS
- Chimie : CHARMMMAT
- Sciences du Vivant : LERMIT, BASC, SPS
- Sciences Humaines et Sociales : ECODEC (hors CNRS)

L'IDEX porte et gère aussi 2 Initiatives d'excellence en formations innovantes (IDEFI). Inclus dans la dotation globale, ils reçoivent 3,7 M€ d'intérêts sur les 4 ans de la période probatoire. Ces IDEFI ont apparemment du mal à être lancées en raison de l'extrême complexité des montages : Ecotrophelia et l'Institut Villebon Georges Charpak (nécessite la création d'un GIP, complexité oblige !). Ces IDEFI visent à sélectionner les meilleurs élèves ingénieurs, étudiants français et étrangers à qui seront proposés des bourses; puis pour les meilleurs des meilleurs des français des contrats doctoraux. L'IDEX visera à fidéliser ces futures « stars de la science » par des moyens d'études appropriés.

A cela s'ajoutent : 1 institut de recherche technologique (IRT) System X, 2 instituts d'excellence pour les énergies décarbonnées (IEED) qui seront gérés hors IDEX mais sur lesquels s'appuieront les projets de l'IDEX Paris-Saclay.

Combien seront estampillés péridex ?

Le périmètre d'excellence (juste un peu plus large que les LABEX !) est estimé à environ 40% des forces du territoire d'Orsay-Saclay.

Les chiffres affichés dans le dossier de soumission sont éloquentes :

- 4900 Enseignants-chercheurs (EC) et Chercheurs (C) permanents sur 11900 présents sur le site
- 2000 étudiants en licence (sur 17000) + 7000 élèves ingénieurs (sur 9700) + 9000 étudiants en master (sur 16000) + 5700 doctorants (sur 5 700).

Les BIATSS et IT ne sont pas comptabilisés, ils sont les fantômes de l'IDEX, comme d'ailleurs, les 7000 EC + C, les 25000 étudiants et autres personnels hors IDEX où sont-ils? Que font-ils? Quelles perspectives pour leur avenir, leurs carrières?

Pilotage de l'IDEX ou comment éradiquer la démocratie

Le fonctionnement de l'IDEX Paris-Saclay est assuré par les différents organes de la FCS :

- Conseil d'Administration composé de 14 membres : 4 des organismes de recherche fondateurs, 4 des établissements d'enseignement supérieur et de recherche fondateurs, 2 représentants du monde économique, 2 représentants des enseignants-chercheurs (EC), enseignants (E), chercheurs (C) et personnels assimilés, 1 personnalité qualifiée et le Président de l'établissement public Paris-Saclay. La représentation des personnels est plus que minimaliste, et notamment il y a aucun personnels ingénieurs et techniciens.

- Sénat académique de 150 membres représentant les personnels exerçant leur activité dans une unité implantée sur le Campus Paris-Saclay, dont 30 nommés par le Président de la FCS. 30 directeurs d'unités de recherche. 60 élus des personnels des fondateurs. 30 cooptés pour « garantir un équilibre thématique et institutionnel satisfaisant ». Instance consultative où les syndicats ont appelé au boycott.

- Le comité exécutif, instauré par la convention de consortium, composé de 11 membres parmi les partenaires de l'IDEX, de 6 directeurs délégués en charge des principales actions de l'IDEX (recherche, formation, valorisation et partenariat industriels, international, campus) ou d'assurer le fonctionnement administratif, financier et RH, 1 représentant du sénat académique. Mission de suivre l'avancement des projets.

L'avenir du pilotage : tout pour « l'université Paris Saclay »

Dans l'annexe 4, on peut lire : « *A terme, sera constitué un Etablissement Public EPCS recevant sur des missions critiques, intrinsèques à une grande université de classe mondiale, des délégations de compétences de la part de ses partenaires* ».

Parmi ces délégations on trouve : l'établissement, l'exécution et le suivi d'une stratégie coopérative commune en recherche et formation, et le premier niveau de contractualisation avec l'Etat et les organismes de recherche. Ainsi le CNRS abdique toute autonomie pour la déléguer à l'université.

Il est beaucoup question de valorisation dans les objectifs de la future "université". Mais quand on lit l'annexe 4 de l'accord de consortium de l'IPS, on n'a aucun doute sur la finalité recherchée : « *Le PROJET doit s'insérer dans la politique de valorisation des PARTIES. Cette politique de valorisation doit être centrée sur le marché.* »

Mais alors qui paye ?

Selon les annexes attenantes à la convention d'ANR, le budget global affecté à l'IDEX est estimé à 2,958Mds d'€ sur 4 ans. Les intérêts du capital placé ne représentent que 4,8% de ce budget soit 144,73 M€ qui sont distribués pour les LABEX (64 M€), l'enseignement d'excellence (22 M€), les actions de valorisation et d'innovation (9,5 M€) et la gouvernance (12,5M€ dont 5,34 M€ de frais de gestion). Ce sont, essentiellement, les partenaires qui abonderont l'IDEX en y mettant près de 2,6 Mds d'€. Les principaux contributeurs sont le CNRS (près de 808 M€/4 ans) et l'Université Paris Sud (près de 474M€/4 ans). La majeure partie des financements de l'IDEX (~84%) est destinée aux projets du périmètre d'excellence.

Une autre manière de lire le budget : sur les 144,73 M€, 101,3 M€ seront affectés à des dépenses de personnels CDD ou CDI ! L'emploi précaire sera au rendez-vous de l'IDEX.

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 27 juin, la Direction du CNRS a déclaré n'engager l'établissement que sur un taux de la masse salariale CNRS estimée à 50% des rémunérations des personnels des unités incluses dans un LABEX. Soit actuellement et sur la période probatoire de 4 ans une estimation de 401 M€ (non environné). Mais dans l'annexe financière l'engagement du CNRS est le double. Les débats lors de la séance du conseil d'administration n'ont pas pu éclaircir ce que sera l'apport réel du CNRS dans l'IDEX IPS.

A la lecture des documents annexes aux conventions d'ANR et de consortium, l'engagement s'avère effectivement plus important. Les personnels mis à disposition ou en détachement auront non seulement à répondre au règlement intérieur de l'IDEX mais les "frais afférents" seront à la charge de l'employeur qui reste aussi responsable « *des dommages que son personnel pourrait causer* ». Les partenaires seront mis à contribution pour des bourses d'étudiants et de contrats doctoraux pour les étudiants dans le périmètre d'excellence ; ils s'engagent à participer au financement de chaires IDEX (26 prévues sur 4 ans) notamment par le recrutement de personnels d'accompagnement sur postes statutaires. L'IDEX prévoit de créer 3 "Instituts" de stature internationale avec là encore un apport des partenaires, principalement sous forme de personnels. Dans le projet de départ, il était prévu en plus le transfert vers le périplex de 10% des postes libérés hors IDEX. **Le CNRS n'est plus maître de ses orientations scientifiques, par contre il devient pourvoyeur de main d'œuvre, c'est la mission d'une agence de moyens.**

L'IDEX IPS phagocyte les plateformes des laboratoires ainsi que le synchrotron SOLEIL qui devient adhérent de la convention. L'apport des activités de SOLEIL pour les actions de l'IDEX est estimé à 36M€/ 4 ans. Quelle sera la participation de l'IDEX aux dépenses d'entretien du synchrotron et des autres plateformes ?

Quant à la contribution des partenaires privés aux projets IDEX, elle s'élève généreusement à 4,73 M€ pour 4 ans qu'ils pourront intégrer dans leur crédit impôt recherche. Thales Research & Technology (TRT) s'engage à maintenir les ressources humaines impliquées dans LABEX Nano Saclay et LABEX PALM pour la période 2011-2014. Au-delà de cette période, l'évolution de l'implication de TRT dans ces projets dépendra d'une part des retombées des projets, d'autre part de l'évolution des budgets de R&T et des priorités décidés par la direction du Groupe Thales. Voilà un groupe qui préserve ses intérêts et sa rentabilité !